

■ **ÉDUCATION** La loi du plus fort s'apprend dès l'école. Et le poids des normes et des rumeurs est amplifié par Internet. Une campagne contre le harcèlement a été lancée le 26 novembre. La fin d'un tabou ?

« Le harcèlement est ancré dans la société française »



La Cathode a réalisé pas moins de sept films sur la violence à l'école et le harcèlement. Cette association de Saint-Denis (93), qui travaille avec des groupes de parole, est en partie à l'origine de la campagne contre le harcèlement lancée le 26 novembre par le ministre de l'Éducation, Vincent Peillon (1). Son président, Gabriel Gonnet, affirme la nécessité de briser la loi du silence.

Comment la Cathode a-t-elle participé au lancement de la campagne ?

Gabriel Gonnet > En 2007, Éric Debarbieux, délégué ministériel à la prévention de la lutte contre la violence, est venu faire une

conférence en Seine-Saint-Denis.

Il a décrit le phénomène du harcèlement, les figures de souffre-douleur et de caïd, et l'apprentissage dès l'école de la loi du plus fort. En 2008, la Cathode a répondu à un appel à projets sur les discriminations, et on s'est mis à travailler sur le thème du souffre-douleur. C'était un non-dit français. On a réuni les quelques personnes qui avaient travaillé sur le sujet, dont Éric Verdier, de la Ligue française de santé mentale, l'association Apsymed (psychologues et médecins scolaires), Brigitte Liatard, spécialiste de médiation par les pairs, et le collectif École changer

■ ENTRETIEN ■

de cap. Puis nous avons réalisé le

film *Kenny*, dans un lycée du XVI^e arrondissement de Paris (2). **Pourquoi Kenny fait-il référence ?** Cette fiction met en scène tous les protagonistes : témoins bienveillants, témoins suivistes, parents qui ne voient pas, professeur qui laisse entendre que... Le scénario, né de notre travail avec une classe de seconde, révèle le journal de bord d'un ado, Kenny, qui, petit, roux et bon élève, est harcelé et va jusqu'à la tentative de suicide. Une jeune fille, Nour, témoin actif, brise la loi du silence.

Notre groupe de travail a ensuite écrit au ministre de l'Éducation

nationale de l'époque, Luc Chatel, et notre réflexion sur le souffre-douleur a rejoint celle sur le « *school bullying* » [harcèlement d'un élève par ses pairs, NDLR]. On s'est mis à appréhender le harcèlement dans son ensemble et comme phénomène de groupe. En mai 2011, ont été lancées les Assises du harcèlement. Cela a permis de lever le tabou.

Pourquoi ce tabou ?

Le harcèlement est ancré dans la société française. Toutes les générations ont connu des souffre-douleur. Le bizutage dans les écoles d'ingénieurs n'en est qu'une reproduction. Les phénomènes de harcèlement au travail viennent de réflexes acquis à l'école. Les rôles sociaux se configurent très tôt. Le souffre-douleur est celui qui s'écarte d'une norme imposée par le groupe. Les bégues sont des cibles, comme les gros, les petits, les grands, les roux... Il suffit d'une différence et la personne est chambrée, processus accentué par les modes et la société de consommation. Si l'individu est fragile, il s'effondre.

Pourquoi la loi du silence est-elle si forte ?

Les caïds ont souvent eux-mêmes subi des violences à la maison ou à l'école, et ont besoin de se constituer un « statut ». Les témoins se taisent parce qu'ils ont peur de devenir une cible. Il faut dire aux enfants de parler. Plus on apprend tôt, et plus on développe sa capacité à réagir.

Dans *J'avais le dire*, réalisé en maternelle, de jeunes enfants apprennent des techniques de médiation avec des bâtons de parole. Dans *Un après-midi au collège, devenir médiateur*, des enfants harcelés témoignent au sein d'un groupe, ce qui m'a permis d'identifier un modèle de groupe capable d'accepter la différence. On entre encore

Le souffre-douleur est celui qui s'écarte d'une norme imposée.

DANIAU/AFP

(1) Toute la campagne sur le site : agircontreleharcèlementalecole.gouv.fr. Numéro national : 0808 807 810.
(2) Voir les films de la Cathode sur lacathode.org

plus dans le détail de la médiation par les pairs avec le film *Sur les chemins de la non-violence*.

La campagne contre le harcèlement à l'école est-elle bien conçue ?

On y trouve un certain nombre de choses importantes, comme la création d'un dispositif d'urgence et le fait d'introduire l'éducation à la non-violence dans la formation des enseignants, petite révolution. En outre, le lien a bien été fait entre harcèlement et climat scolaire. La campagne donne des pistes concrètes pour réagir, tout en prenant le parti de l'innovation pédagogique. Reste à savoir si la sauce prendra. On a déjà perdu tellement de temps... On déplore un certain nombre de faits divers depuis la rentrée.

Les adultes sous-estiment-ils la violence entre élèves ?

La difficulté du souffre-douleur a été complètement mésestimée. La démolition d'un enfant en pleine

construction de l'estime de soi peut avoir des conséquences tout le reste de sa vie. Le cyber-harcèlement amplifie le phénomène : sur Internet, la rumeur explose, la personne « traitée » est rapidement rejetée, non seulement par sa classe mais aussi par les autres classes. Une des solutions consiste à éliminer les murs d'injures sur les réseaux sociaux.

La question du genre apparaît-elle dans les phénomènes de harcèlement ?

Le soupçon d'homosexualité en est une cause fréquente. Des jeunes filles disent éviter d'être « féminines ». Les adolescents ont, notamment par leur vocabulaire – « swag », « se faire une réputation », « bolos » –, une vraie compétence à analyser des phénomènes psychologiques complexes. En même temps, une catastrophe a des conséquences terribles sur le groupe qui s'est tu.

➤ Propos recueillis par Ingrid Merckx

Plus on apprend tôt, plus on développe sa capacité à réagir.

NOUVEAU THÉÂTRE DE MONTREUIL
CENTRE DRAMATIQUE NATIONAL
MONTREUIL-LES-BAINS

20 places offertes par tirage au sort aux lecteurs de Politis pour la soirée du 19 décembre :
Débat-polémique «Le devenir grec de l'Europe libérale» animé par Denis Sieffert, Directeur de l'hebdomadaire Politis. En présence de Thomas Coutrot, Stathis Kouvelakis, Vicky Skoumbi. Envoyez un mail à pagecourrier@politis.fr en précisant vos coordonnées complètes.

Tarif préférentiel de 8€ au lieu de 22€ (code POLITIS), dans la limite des places disponibles. T 01 48 70 48 90

Des artistes grecs prennent la parole et s'abîment dans la danse. Une allégorie du temps présent, celui qui voit un pays entier démantelé par le libéralisme, une société sacrifiée sur l'autel du profit.

LATE NIGHT
BLITZ THEATRE GROUP

10-20/12/2013

www.nouveau-theatre-montreuil.com

Chronique

L'ÉCONOMIE À CONTRE-COUR

LIÊM HOANG NGOC

Maître de conférences à Paris-I.

Faut-il (vraiment) baisser la dépense publique ?

Le Figaro a lancé une nouvelle campagne contre la dépense publique, le droit du travail et la protection sociale, en s'appuyant sur un sondage indiquant que la majorité des Français acclameraient les « réformes structurelles » nécessaires pour restaurer la compétitivité. L'air du temps n'est

Rien ne dit que la dépense privée soit toujours la plus efficace.

certes pas progressiste, mais parions que, si l'on avait demandé aux mêmes personnes si elles souhaitaient assumer de façon privée leurs dépenses de santé et d'éducation, nul doute que la réponse eût été plus réservée.

Les éditorialistes martèlent que la baisse de la dépense publique est le préalable à la baisse des impôts. Ce débat est éminemment idéologique. La part des dépenses publiques dans le PIB représente un choix de société. Elle est restée stable durant trente ans, indiquant la prévalence de l'État social dont les conservateurs font le procès. Elle est composée pour moitié des dépenses de l'État et pour moitié des dépenses sociales.

Les dépenses de l'État représentent 27 % du PIB. Elles ont baissé de 2 points en trente ans. Les dépenses sociales représentent 29 % du PIB. Elles ont augmenté de deux points durant la même période, à cause de l'accroissement des dépenses consacrées à l'assurance maladie obligatoire et aux retraites par répartition. On peut certes vouloir les réduire, ce qui conduirait à privatiser une partie de la protection sociale en introduisant des réseaux de soins privés ou un système de retraite par capitalisation. Rien ne dit que cela se

fasse au bénéfice de la santé et du pouvoir d'achat des salariés. Aux États-Unis, où le système de santé est en grande partie privé, la consommation médicale est anarchique et l'état sanitaire de la population parfois précaire, alors que la part des dépenses de santé dans le PIB est de 15 %, soit 5 points de plus qu'en France ! Notre système de santé est loin d'être le plus inefficace et le plus inflationniste...

Le french-bashing a continué de plus belle dans

la presse de droite, qui, s'appuyant sur des études de l'OCDE, dénonce l'inefficacité de notre système éducatif. Certes, Bourdieu lui-même disait de l'école qu'elle est une machine de reproduction sociale et une fabrique d'inégalités. Pour autant, nos enseignants sont-ils responsables du chômage et des inégalités, qui découlent avant tout des choix néolibéraux opérés ces trente dernières années ? Surfant sur un « ras-le-bol fiscal » résultant aussi de l'absence de réforme fiscale d'ampleur attendue en début de mandat, ladite campagne de presse ne fait que ressasser un refrain entonné il y a trente-quatre ans par Margaret Thatcher : « L'État est le problème et le marché la solution. » Or, rien ne dit que la dépense privée soit toujours plus efficace que la dépense publique. Par ailleurs, les variations de la dépense publique sont elles-mêmes susceptibles de provoquer des effets macroéconomiques positifs ou négatifs. Ce qu'illustre le principe du multiplicateur budgétaire, dont le FMI indique que la valeur reste sous-estimée à l'issue de la période écoulée. Cela pourrait signifier que la baisse des dépenses d'aujourd'hui ne sera peut-être pas la croissance de demain et les baisses d'impôts d'après-demain. <